

Langue arabe et langue berbère: quelle complémentarité ?

G. Grandguillaume

L'idée de complémentarité entre langue arabe et langue berbère évoque-t-elle une coexistence pacifique, ou permet-elle d'imaginer une véritable solidarité entre les deux langues ? Certes l'histoire est longue de ce qui est souvent présenté comme une confrontation. L'évolution récente de la politique linguistique y montre à l'œuvre non seulement des intérêts socio-politiques divergents, mais aussi des mythes et des fantasmes. Fondamentalement bien ciblée sur une restauration de la langue écrite, cette politique s'est égarée sur un objectif de monolinguisme étroit excluant le français, mais aussi un jacobinisme désuet ne reconnaissant pas leur place aux langues parlées régionales, arabes et berbères¹. La reconnaissance récente du pluralisme, d'une certaine liberté d'expression, la naissance d'un Haut Commissariat à l'Amazighité², et, d'une façon plus globale, la relative autonomisation de la sphère audio-éducative des contraintes politiques, permettent d'espérer pour les années qui viennent l'émergence d'une perception plus réaliste et plus hardie de la question. C'est pour y contribuer que ces réflexions aborderont les mythes et fantasmes qui s'y apportent, la question de l'oral et de l'écrit qui les sous-tend, et les aspects linguistiques de cette complémentarité.

Des mythes et des fantasmes

Les évoquer ici ne vise pas à ressasser quelques préjugés éculés, mais à montrer à quel point ils peuvent influencer les attitudes à force de ne pas être analysés.

Pour les idéologues du monde arabe et de l'arabisation, l'entité berbère évoque l'ante-islamisme, voir la jahiliya³. La persistance de la langue berbère témoigne du fait que l'arabisation de l'Algérie, dans

ses langues parlées, n'a pas été totale, et l'idée s'y joint que son islamisation ne l'a pas été non plus. Ce préjugé, rarement exprimé sous cette forme brute et pas toujours conscient, n'a pas été annulé par le fait que les Berbères adhèrent fortement à l'Islam et que d'éminents théologiens sont sortis de leurs rangs. Il continue à survivre, non seulement en Algérie, mais dans une bonne partie de l'opinion publique arabe. Dans un registre plus moderne, le Berbère, parce qu'il se fonderait sur une référence ethnique, serait une menace pour la consolidation de l'identité nationale. On évoque volontiers à ce sujet l'utilisation faite par la politique coloniale de la « question berbère », pour montrer que tout ce qui est berbère, ne peut-être qu'anti-national. Dans ces deux préjugés, qu'on ne s'attardera pas à réfuter ici, l'élément berbère est présenté comme externe, résiduel, facteur de division à la fois dans le monde arabo-islamique et dans la nation.

Du point de vue des idéologues berbéristes, la conquête arabe a été une invasion, comme auparavant celle des Romains, et par la suite des Turcs et des Français. Ils opposent donc un droit berbère à une usurpation arabe, identifiés à des populations berbérophones et arabophones, sans réaliser que la majorité de ceux-ci sont des Berbères arabisés. Après l'indépendance, ils ont identifié l'image de l'Arabe à celle d'un Moyen-orient sous-développé, culturellement attardé, véritable repoussoir face à la fascination de la modernité occidentale.

Le danger de tels fantasmes est qu'ils rarement exprimés, qu'ils circulent dans les esprits sans pouvoir être discutés ni analysés. Entre ces deux blocs de préjugés, manque le mythe d'une algérianité à définir. Ce serait celui d'une Algérie qui aurait reconnu toutes ses origines tant anciennes (berbères, mais aussi romaines, puniques), que récentes (dont la période coloniale et la guerre d'indépendance), une Algérie qui considérerait comme une richesse son pluralisme (dans les cultures régionales, les langues, les évolutions différentes face à la modernité, les rapports différents à la pratique religieuse), enfin une Algérie qui prendrait conscience forte de son unité, forgée dans l'histoire et dans le vécu commun récent. Pour mettre en place ce mythe fondateur de la nation algérienne, il faudrait l'action patiente

d'un pouvoir légitime reconnu à travers l'éducation à la tolérance, l'éveil de la conscience civique, l'apprentissage quotidien des libertés par leur exercice.

Oralité et écriture

La relation entre langue arabe et langue berbère est souvent perçue à travers la relation entre l'oralité et l'écriture. L'oralité est fréquemment source de dévalorisation dans le contexte de la civilisation moderne, et les langues parlées du Maghreb n'échappent pas à cette stigmatisation⁴. La question est effectivement essentielle et demande à être approfondie. Le rapport oral-écrit est analogue à celui de la vie et de la mort. Or la vie et la mort ne sont pas opposées, elles sont complémentaires. Elles constituent une double dimension de l'être. Un ouvrage récent d'un biologiste⁵ a montré que, dans l'univers cellulaire, la mort est au cœur du vivant. Chaque cellule a une tendance naturelle à se détruire, et ce suicide n'est empêché que par un autre élément qui en suspend la mise en œuvre. Celle-ci est activée ou non en fonction de signaux donnés par l'environnement. C'est la mort de la plupart des cellules qui permet la construction des êtres vivants, comme si la mort « sculptait le vivant », pour reprendre le titre de l'ouvrage :

« Chacune de nos cellules tout au long de son existence le pouvoir à tout moment de s'autodétruire en quelques heures. Et la survie de l'ensemble des cellules qui nous composent- notre propre survie- dépend de leur capacité à trouver dans l'environnement de notre corps les signaux qui leur permettent de réprimer, jour après jour, le déclenchement de leur suicide. Nous sommes des sociétés cellulaires dont chacune des composantes vit « en sursis », et dont aucune ne peut survivre seule. Le destin de chacune de nos cellules dépend en permanence de la qualité des liens provisoires qu'elle est capable de tisser avec son environnement<; <et c'est sur cette interdépendance dépourvue d'alternative qu'est scellée notre existence et fondée notre pérennité. Pour chacune de nos cellules, vivre, c'est avoir réussi à empêcher, pour un temps, le suicide. Et d'une manière troublante, contre-intuitive, paradoxale, un événement positif- la vienait de la négation d'un événement négatif- l'autodestruction. »⁶

Dans le domaine de la langue, la combinaison de la mort et de la vie prend celle du statique et du mouvant, et plus précisément de l'écrit et de l'oral. Le texte est pour ainsi dire « fixé pour l'éternité », l'oralité est changeante. Ce double visage de la langue est bien perçu dans la langue arabe. La grammaire arabe nomme les consonnes *sawâkin*, « celles qui sont au repos » ou *s'awâmit* « celles qui sont silencieuses », tandis que les voyelles sont dénommées *harakat*, terme connotant le mouvement. Les voyelles, et avec elles l'oralité, viennent mettre en mouvement ce cadre fixe défini par les consonnes, seules à figurer dans le texte écrit. L'architecture de la langue arabe, qui comprend une langue écrite, et des langues parlées diverses, exprime aussi cette combinaison. Elle permet de comprendre à quel point la complémentarité des deux registres est importante. Elle exprime en deux niveaux distincts cette articulation de la fixité et du changement, de l'écriture et de l'oralité, que comportent toutes les langues, depuis l'invention de l'écriture.

La culture arabe, dans l'œuvre des Mille et Une Nuits illustre magistralement cette complémentarité de l'écrit et de l'oral. C'est par des récits qu'elle a lus et qu'elle raconte au roi fou que la conteuse guérit celui-ci et le rend à sa condition humaine, dans une histoire qui sera écrite à nouveau pour servir à d'autres conteurs. Dans cette composition où des écrits sauvent des vies, où la parole arrache à la mort, oralité et écriture, vie et mort s'articulent comme paradigme de la transmission. La situation globale mise en place est celle-ci. Un roi devenu fou du fait de la trahison d'une femme, se venge sur toutes les femmes. Figé dans sa folie répétitive, il court à sa propre ruine-il n'aura pas de descendance-, et à celle de la cité, menacée de dépeuplement⁷. Une femme, Shahrazade, décide de sauver la situation : elle va narrer à ce roi insomniaque, chaque nuit, des histoires qu'elle tire du passé, des histoires qui, la plupart, évoquent son malheur et lui apprennent à s'en distancier, puis à le maîtriser. Dans cette trajectoire, les récits ont été extraits du passé, de l'écrit qui en conservait la mémoire, ils sont devenus agissants dans la situation d'oralité qui les a modifiés, et ils vont à la fin retourner à une nouvelle forme écrite, enrichie. L'efficacité de la parole est aussi liée à la conjugaison de l'écrit et de l'oral.

Ce double versant existe en toute langue, et l'important n'est pas la réalisation matérielle ni le support, mais les deux temps qu'il exprime : fixité et mouvement, comme mort et vie. Dans des langues purement orales, la parole mémorisée tient lieu d'écrit et elle est l'objet d'une transmission comme un dépôt : c'est ce qu'exprime le terme arabe *hifdh* (dépôt) à partir duquel a été construit le terme *muhâfadha* (apprendre par cœur, conserver). Toute langue est dépositaire d'une mémoire, transmettrice d'une tradition, mais elle le fait en s'inscrivant dans le mouvement de la vie.

La complémentarité des langues d'Algérie

Un problème national des langues régionales

Le principe de base de cette réflexion doit être de constater la similitude des situations de l'arabe parlé et du berbère, en tant que langues maternelles orales, langues de l'usage quotidien dans la société. A ce titre, elles se trouvent en opposition et en relation d'échange, avec l'arabe classique, mais aussi avec l'arabe moderne dit standard, qui sont des langues écrites, et avec le français, qui, dans le paysage linguistique algérien, occupe un registre écrit et oral. En tant que seules langues spécifiques de l'Algérie, berbère et arabe algériens devraient être l'objet d'une revendication commune relative à la place de la langue maternelle dans toute société : droit à être reconnue, à être pratiquée, à être prise en considération dans les structures pédagogiques. A ce niveau la revendication ne peut être qualifiée de régionaliste ni d'ethniste, puisqu'elle concerne l'ensemble du territoire algérien, avec toutes ses langues⁸. Dans le cadre universitaire, une relance globale de la dialectologie témoignerait de l'intérêt pour toutes les langues régionales de l'Algérie, pour les cultures qui s'y rattachent, et qui constituent un patrimoine spécifiquement algérien.

L'intérêt pour ces langues se justifie d'autant plus que, outre qu'elles sont effectivement les seules utilisées dans l'usage quotidien, elles sont le lieu d'une production culturelle intense, qu'il s'agisse du chant, du théâtre, du cinéma, c'est-à-dire qu'elles expriment une véritable personnalité culturelle algérienne.

Des problèmes propres au berbère

Toutefois, les situations respectives de l'arabe algérien et du berbère ne sont pas identiques. Face à une extension de l'arabisation, et de la place de l'arabe standard dans l'expression, l'arabe algérien pourrait être une composante de la nouvelle synthèse linguistique, élaborée à partir du standard et du parler. Il n'en est pas de même pour le berbère qui, dans une telle occurrence, serait menacé de disparition. Cette crainte a été exprimée récemment par plusieurs personnalités.

Dans cet article paru récemment, Salem Chaker, professeur de berbère à l'INALCO, rappelant que la marginalisation du berbère est un phénomène ancien (face au punique, puis au latin et à l'arabe dans les villes), remarque que le principal risque que court le berbère n'est pas les attaques qu'il peut subir de la part des politiques linguistiques, mais l'arabisation spontanée liée à l'urbanisation, et il conclut :

« Sans vouloir jouer les Cassandre ou pousser à la radicalisation, on peut sérieusement se demander si les Berbères, s'ils veulent continuer à exister en tant que tels, pourront échapper à la formulation d'un projet politique spécifique. Car, on voit mal comment la langue pourrait durablement subsister si elle ne bénéficie pas d'un ensemble de mesures volontaristes de protection et de développement, dans un territoire propre. Quelle que soit la traduction politico-juridique que l'on envisage (fédération, autonomie régionale...), une langue n'existe, ne peut durablement exister sans un territoire propre et une communauté stable de gens qui la parlent. Or ces conditions minimales semblent difficilement concevables dans le cadre des Etats-nations maghrébins actuels. »⁹

Cette inquiétude se retrouve dans l'intervention de Mouloud Lounouaci aux Journées d'étude sur l'enseignement de l'histoire et de la langue amazigh¹⁰ ; faisant le bilan de cet enseignement, il déclare « Je parle de planification de l'échec, car l'échec ne se mesure pas en nombre d'enseignants et d'enseignés. L'échec se mesure par le fait que la langue n'a pas eu de répercussions au niveau de la société. L'acte de décès est déjà rédigé ; faisons en sorte que ce soit pas publié »¹¹ Cet échec, il l'attribue à la fois aux citoyens (seuls les

militants s'intéressent sérieusement à la cause) et à l'Etat, qui ne met pas en place les soutiens financiers et pédagogiques nécessaires.

Mais il existe aussi des problèmes internes à la langue. L'enseignement d'une même langue orale peut difficilement se passer de tout support écrit. La conservation de documents tels que contes, récits, témoignages divers, poésies, nécessite l'écriture. Or la civilisation berbère n'a jamais eu recours à des systèmes d'écriture pratique (les caractères *tifinagh* ne peuvent être considérés comme tels) qui auraient transmis des œuvres du passé. Les documents anciens que nous en connaissons ont été transcrits autrefois en caractères arabes, parfois utilisés encore aujourd'hui à cet effet. Depuis l'époque coloniale et le recueil de documents ethnographiques, les chercheurs ont eu recours à divers systèmes de transcription basés sur les caractères latins. La conférence du HCA qui a posé récemment ces problèmes a opté pour les caractères latins, déjà utilisés internationalement. Plus grave est la difficulté créée par la multiplicité des parlers berbères, au moins trois principaux : le kabyle, le chaouia et le mozabite : faut-il choisir une langue mixte, qui serait standardisée, ou enseigner les dialectes ? » Faut-il enseigner la langue des berbérophones ou tout simplement enseigner les dialectes ? s'interrogeait Mouloud Lounouaci. Le choix d'une langue mixte est dangereux. Il est préférable d'enseigner les dialectes locaux. Il appartient à la société ensuite de dégager une norme unique sur la durée, c'est-à-dire sur trois générations comme cela a été défini par les spécialistes. On a remarqué que pour qu'une langue naturellement construite se fasse, il faut trois générations à partir des variétés locales. »¹² Ce problème de la diversité des langues parlées se pose aussi pour les variantes berbères du Maroc, mais aussi, d'une façon plus générale, pour toutes les langues parlées arabes.

La revendication pour le berbère du statut de langue officielle et nationale, réaffirmée par le président du HCA¹³ 'est heurtée à des refus répétés de la part des derniers présidents algériens. La politique d'arabisation, qui avait un caractère anti-berbériste, a plutôt renforcé la pugnacité des partisans du berbère et réveillé l'attachement à cette langue. Cet attachement s'est traduit par la longue lutte menée

principalement en Kabylie pour la défense de l'identité berbère. La création du Haut Commissariat à l'Amazighité a institué un partenaire officiel du pouvoir sur cette question et représenté une reconnaissance symbolique. La concrétisation des objectifs (restauration de la langue, de la culture, de l'histoire berbères par la recherche et l'enseignement) est plus difficile à réaliser. Les problèmes posés à ce niveau sont les mêmes que poserait la reconnaissance de l'arabe algérien en ses fonctions symboliques et pédagogiques. La question se pose dès lors au plan de la reconnaissance des droits du citoyen et concerne toute la nation.

Assumer l'algérianité

Depuis l'indépendance, les responsables algériens se sont montrés incapables de donner à l'identité algérienne un contenu spécifique. A un pays profondément marqué par l'Occident du fait d'une longue colonisation, ils ont proposé des modèles extérieurs, principalement celui du Moyen-Orient. Cette carence apparaît fortement dans le domaine des langues : utilisant le français à contre-cœur, le pouvoir a tenté d'imposer comme langue nationale la langue arabe standard : mais ce faisant, il a tenu les langues effectivement parlées dans le profond mépris, en stigmatisant l'usage autre que privé, voire en affichant à leur égard une hostilité déclarée, comme ce fut le cas pour le berbère. Cette incapacité à assumer l'algérianité pour ce qu'elle est concrètement dans ses langues, dans sa diversité culturelle, géographique, idéologique est à l'un des aspects les plus graves de la crise que traverse l'Algérie¹⁴. L'adhésion à la communauté nationale, base de l'esprit civique, ne peut être forte que si les membres s'y sentent reconnus et admis dans leur diversité.

Dans le domaine des langues, cette conscience forte de la personnalité algérienne permettrait de résoudre bien des problèmes présents et à venir. En effet, le mouvement de mondialisation, auquel l'Algérie ne veut ni ne peut échapper, conduira à l'adhésion à un

ensemble universel. Un excès d'universalisme entraînera un besoin de particularisme, le besoin pour chacun de retrouver des repères dans son terroir. Les langues universelles telles l'anglais permettront la communication à une vaste échelle, les langues particulières telles l'arabe algérien et le berbère, répondront au besoin de communication et d'identité. Entre deux, la langue arabe standard ouvrira sur un monde de communication et de référence important, tout en fournissant aux langues parlées l'appui d'une mémoire écrite longue. Telles sont les perspectives que laisse entrevoir la situation présente, mais la créativité de la vie des langues pourrait trouver d'autres issues, car, comme le dit l'adae, « le présent du passé, c'est la mémoire ; le présent de l'avenir, c'est l'imagination ; mais le présent du présent, c'est l'action. »

1 - Pour une approche plus large de la politique d'arabisation, cf Gilbert Grandguillaume, *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1983, et Khaoula Taleb-Ibrahimi, *les Algériens et leur(s) langue(s)*, Alger, El-Hikma, 1995.

2 - Le Haut Commissariat à l'Amazighité a été créé le 28 mai 1995 par le président Liamine Zeroual.

3- Le terme désigne la période préislamique, règne du paganisme.

4- Cette question a fait l'objet du N°79 (avril-juin 1997) de la revue *Peuples Méditerranéens : Langues et stigmatisation sociale au maghreb*, dir. Foued Laroussi.

5 - Jean Claude Ameisen, *La sculpture du vivant. Le suicide cellulaire ou la mort créatrice*, Seuil, 1999.

6- JC Ameisen, *ibid*, p.13.

7- Ce thème est développé dans F. Villa et G. Grandguillaume, « Les Mille et une Nuits : un mythe en travail. Présence et actualité du récit. », *Peuples Méditerranées, mythes et récits d'origine*, N°56-57, juillet-décembre 1991.

8 - Voir en ce sens l'ouvrage de Mohamed Benrabah, *langue et pouvoir en Algérie, Histoire d'un traumatisme linguistique*, Paris, Séguier, 1999. Ce livre est à ce jour l'un des rares plaidoyers en faveur de l'arabe algérien, dont la cause est analogue à celle du berbère.

9 - Salem Chaker, « Berbère : le retour du marginalisé », in *2000 ans d'Algérie*, N°3, Carnets Séguier, Paris, septembre 2000, p.167.

10 - Journées d'étude sur l'enseignement de l'histoire et de la langue amazigh, organisées à Sidi Fredj du 5 au 9 novembre 2000 par le Haut Commissariat à l'Amazighité (HCA).

11 - Cf *El-Watan* du 06/11/2000

12 - Mouloud Lounouaci, intervention au HCA, rapportée par *El-Watan* du 6/11/2000. Mouloud Lounouaci est enseignant à l'Université de Tizi-Ouzou, docteur en socio-linguistique et directeur de l'hebdomadaire *Algérie-Hebdo*.

13 - Cf *El-Watan* du 12/11/2000

14 - Cette carence d'algérianité est analysée dans un numéro de la revue *Esprit* consacré à l'Algérie, *Esprit, avec l'Algérie, N°1*, janvier 1995, ainsi que dans la revue *Intersignes. Penser l'Algérie, N°10*, 1995.